2e TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

30 NOVEMBRE 1958

Ve CIRCONSCRIPTION (VIRE)

Electeurs, Electrices,

Votre premier vote massif en faveur de la Défense des Libertés, démontre que vous êtes décidés le 30 Novembre à vaincre l'arrogante féodalité qui tente de nous diviser pour mieux nous asservir.

(1) DEFENSE DES LIBERTES

L'ordre authentique que nous voulons rétablir n'est pas un ordre abstrait, c'est celui que nous ont enseigné nos Maitres.

Il a pour supports des personnes, des familles, des entreprises, des Communes Rurales groupées autour de chefs-lieux de canton, et enfin d'un chef-lieu d'arrondissement.

Toutes les branches du Travail libre, du Commerce, de l'Artisanat, se trouvent dans nos Centres Ruraux et Urbains. Tous forment la puissance économique de la Région et doivent être également défendues aussi bien que l'Agriculture qui les approvisionne en denrées vivrières.

Comme le définit la Charte agricole l'équilibre Urbain-Rural doit être réalisé. Pour la défense du Commerce, de l'Artisanat et du Travail libre, nous voulons que ces différentes branches d'activité, bénéficient de tous les avantages concédés aux grosses entreprises, qu'il s'agisse de financement ou d'équipement nous réclamons impérieusement l'abrogation de l'ordonnance du 31 juillet dernier, qui spécifie en son article 8 « Les contribuables à l'encontre desquels une plainte a été déposée par l'administration fiscale dans les cas prévus aux articles 1831 et 1837 peuvent être frappés de l'interdiction provisoire d'exercer directement ou par personne interposée pour leur compte ou pour le compte d'autrui. Toute profession commerciale, industrielle ou libérale et selon le cas ».

Nous voici donc revenus depuis le 1er août 1958 aux lois d'exception, aux lois anti-démocratiques, aux lois anti-constitutionnelles que nous ne saurions admettre.

LUTTE CONTRE LE DIRIGISME

Nous avons donné précédemment la raison de la suppression des distilleries existant dans notre région, celle-ci incombant au candidat horsain aux organismes qu'il patronne.

Sur la responsabilité de cette suppression, en face, on ergote à l'infini. Mais les faits comme l'évidence ne peuvent être niés : faute de distilleries les pommes pourrissent sous les pommiers ou en tas.

On se vante de la reconversion de la distillerie de La Graverie, mais cette dernière au lieu d'absorber 500 tonnes ne prend plus aujourd'hui que 150 tonnes.

Quant au Krach de la cidrerie de St-Rémy, on jette sur cette désastreuse affaire un voile pudique.

3) CONTRE LES MONOPOLES ET LES TRUSTS

Nous réclamons la liberté de transformation à la ferme des produits agricoles, qu'il s'agisse de production laitière ou de fruits divers.

Nous continuerons à défendre le beurre ermier et en ce qui concerne les bouilleurs de cru nous réclamons le rétablissement de la franchise des 10 litres pour tous les récoltants.

En ce qui a trait au Paravirus pour lequel le candidat horsain a fait une retentissante publicité, il est avéré que ce produit est définitivement condamné officiellement à la suite d'un rapport du professeur Lépine, comme ne répondant pas aux qualités requises. Un journal va jusqu'à dire que des politiciens se sont intéressés à cette affaire pour en tirer parti comme propagande électorale et dans l'intérêt exclusif du fabricant. Reste à savoir si en la circonstance l'intervention était désintéressée.

MARCHE COMMUN. — En ce qui concerne le Marché Commun, il est à craindre qu'il n'aggrave le chômage déjà menaçant.

Nous exigerons la création d'une caisse de compensation pour rétablir l'équilibre des prix faussés par une fiscalité ou des charges sociales différentes.

Enfin en ce qui a trait à la clause qui permet la libre circulation entre les six Etats contractants, des personnes, des capitaux et des biens, cette clause s'appliquant à toutes les professions ainsi qu'à l'Agriculture nous demanderons sa réglementation de telle sorte qu'il ne s'agisse pas chez nous d'une véritable invasion.

N'oublions pas qu'actuellement en ce qui concerne l'Agriculture 44.000 agriculteurs étrangers sont déjà installés en France exploitant 875 mille hectares soit l'étendue approximative de deux départements français.

Nous sommes résolument hostiles à la suppression de 800.000 petites exploitations agricoles réclamées par les planistes de la Synarchie, organisation secrète à laquelle appartient le candidat horsain, qui d'ailleurs comme député vota pendant plusieurs mois en faveur du Gouvernement Mendès-France de sinistre mémoire.

L'élection de dimanche dernier a été le triomphe de l'U.N.R. auquel nous sommes d'ailleurs rattachés, mon suppléant éventuel Me Delorme, étant un ami personnel de M. Raymond Triboulet et étant aussi membre du Comité Départemental des Républicains Sociaux.

Electeurs, Electrices,

Vous avez au Référendum magnifiquement gagné la bataille du Oui.

Dimanche prochain, vous confirmerez ce **Oui** en votant en bloc pour deux fidèles Compagnons du Général de Gaulle décidés à gagner demain, avec lui, la bataille de la Cinquième République.

Camille VOIVENEL,

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre Militaire,
Médaille Militaire,
Croix de Guerre 1914-1918 - 1935-1945 (Cinq citations)
Médaille Commémorative de la Résistance Polonaise en France,
Conseiller Général du Canton de Vassy
Membre de la Chambre d'Agriculture de Calvados,
Président de la 965e Section des Médaillés Militaires,
Président de l'Union des Paysans Anciens Combattants,
CANDIDAT DE DEFENSE PROFESSIONNELLE ET DES INTERETS ECONOMIQUES

Remplaçant éventuel : **Henri DELORME,**

Maire de Landelles
REPUBLICAIN SOCIAL.

Imp. LE CORNEC - Vire